

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 novembre 2020

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° II-2559

présenté par

M. Larive, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud,
M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon,
Mme Ressiguiier, Mme Rubin, M. Ruffin et Mme Taurine

ARTICLE 35**ÉTAT D****« Avances à l'audiovisuel public »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
France Télévisions	0	0
ARTE France	0	0
Radio France	0	0
France Médias Monde	0	0
Institut national de l'audiovisuel	0	100
TV5 Monde	0	0
Plan de défense de l'audiovisuel public (<i>ligne nouvelle</i>)	100	0
TOTAUX	100	100
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

La cure d'austérité pour tout l'audiovisuel public se poursuit cette année encore alors qu'il doit faire face à des coûts supplémentaires liés à l'épidémie de la Covid 19 et que ses recettes publicitaires sont en chute libre. C'est révélateur de l'image que se fait le Gouvernement du service public. Au total, compte tenu de l'inflation, une baisse de 2,63% des crédits de paiement est prévue cette année pour l'audiovisuel public après une baisse de 3,36% en 2020 et une autre de 2,56% en 2019.

Radio France voit ses crédits baisser de 2,15% en tenant compte de l'inflation, après une baisse de 2,34% l'année dernière. Quant à France Télévisions ses crédits baissent de 3,23 % en tenant compte de l'inflation, après une baisse de 3,9% en 2020 et 2,63% en 2019.

Quelles conséquences pour France Télévisions ? A la baisse des crédits s'ajoute une prévision de perte de chiffre d'affaires publicitaire de 55,1 M€ par rapport aux prévisions initiales et des coûts supplémentaires liés à la Covid-19. Le Gouvernement maintient également ses objectifs de réduction d'emplois en pleine crise économique : les effectifs de France Télévisions diminueront de près de 20% entre 2012 et janvier 2023. La CGT France TV quant à elle rapporte une baisse de 603,4 ETP par rapport au 30 juin 2019 soit moins 6,81% en une seule année ! Tous les secteurs sont impactés par le double effet du plan de départ et de la crise sanitaire, le réseau régional de France 3 étant particulièrement touché.

La stratégie fixée pour France Télévisions est en totale contradiction avec une baisse drastique de ses moyens : elle doit "constituer une référence en matière de fiabilité, de pédagogie et de mise en perspective des événements"... alors que le Gouvernement coupe dans ses crédits et ses emplois. De même pour la fiction et les programmes jeune public quand France 4, qui a fait la preuve de son succès, doit être supprimée à partir d'août 2021. Nous n'oublions pas non plus la suppression de France O que le pacte de visibilité des outre-mer ne saura compenser.

Pour dénoncer la politique de destruction du service public de l'audiovisuel mise en oeuvre par le Gouvernement et pour respecter les règles de recevabilité financière, nous proposons dans cet amendement d'appel de transférer 100 euros des crédits et autorisations de paiement de l'action 01 du programme 845 – Institut national de l'audiovisuel vers l'action 01 d'une nouvelle ligne de programme intitulée Plan de défense de l'audiovisuel public.